

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Quatorzième session de la Conférence des Parties
La Haye (Pays-Bas), 3 – 15 juin 2007

Compte rendu résumé de la première séance plénière

3 juin 2007: 15 heures – 16 h 30

Secrétariat: Willem Wijnstekers

PNUE: Shafqat Kakakhel

Rapporteurs: J. Caldwell
P. de Angelis

Allocutions de bienvenue et ouverture de la session

Madame Gerda Verburg, Ministre de l'agriculture, de la nature et de la qualité alimentaire, remercie le Gouvernement thaïlandais, hôte de la 13^e session de la Conférence des Parties, et fait part de la satisfaction de La Haye d'accueillir la présente session dans la tradition néerlandaise d'accueil de réunions internationales soutenant les principes du développement durable. La Ministre observe que l'environnement et la diversité biologique sont des thèmes importants, à l'ordre du jour politique, et que le commerce de la faune et de la flore sauvages est important au plan économique. La réunion ministérielle du 13 juin 2007 aura pour effet de renforcer l'appui politique aux questions relevant du commerce des espèces sauvages en apportant un leadership, en forgeant des alliances entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile, et en faisant en sorte que les paroles soient suivies d'effets.

Monsieur Rabin Baldewsingh, Maire adjoint de La Haye, fait un bref historique de la ville, décrivant son évolution en Ville internationale de la paix, de la justice et de la sécurité. Il rappelle la première Conférence internationale de la paix, tenue à la Haye en 1899 et l'établissement de la Cour internationale de Justice, en 1946, ainsi que des événements plus récents, tels que la création de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques en 1997 et du Tribunal pénal international en 2002. Il attire l'attention sur l'hospitalité et les excellents services qu'offre la Haye et exhorte les délégués à profiter de tout ce que la ville propose du point de vue culturel. Il souligne l'importance de la CITES pour l'avenir.

Monsieur Shafqat Kakakhel, Directeur exécutif adjoint du PNUE, s'exprimant au nom du Directeur exécutif, exprime sa gratitude au Gouvernement néerlandais et à la ville de la Haye, qui accueillent la CdP14. Il fait observer que si les 34 ans d'histoire de la CITES ont été jalonnés de nombreux succès dans la lutte contre le commerce illicite de la faune et de la flore sauvages, il n'en reste pas moins de nombreuses menaces, et de nouveaux enjeux se profilent. Il relève la grave menace que constitue le changement climatique pour la biodiversité et fait valoir que les décisions prises par la Conférence des Parties à la CITES sont importantes compte tenu de leur impact sur des espèces déjà menacées par le changement climatique. Il insiste sur le rôle

de la CITES dans la lutte contre la pauvreté et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, la gestion des écosystèmes et l'accomplissement de l'objectif de 2010 pour la biodiversité. Il précise que la CITES représente un pilier d'importance critique dans la lutte mondiale engagée en faveur de la biodiversité. M. Shafqat Kakakhel rappelle l'engagement du PNUE envers la CITES et salue l'appui de la CITES au Projet pour la survie des grands singes (GRASP) mené conjointement par le PNUE et l'UNESCO, ainsi que la coopération dans le contexte de l'Initiative «*Green Customs*» (douanes vertes). Il exprime l'espoir que les gouvernements donneront à la CITES l'appui et les ressources dont elle a besoin pour concrétiser sa *Vision de la stratégie CITES pour 2008 à 2013*.

M. Cristián Maquieira, Président du Comité permanent de la CITES, se réjouit particulièrement de participer à la 14^e session de la Conférence des Parties (CoP14) à La Haye et note que si de nombreuses autres conventions ont trait aux questions de biodiversité et d'environnement, seule la CITES réglemente le commerce des espèces de faune et de flore dans un but de conservation. Il fait observer qu'il y a encore lieu d'améliorer la coordination entre les accords internationaux en vigueur en matière d'environnement et souligne le rôle que pourrait jouer un secteur privé plus engagé dans les questions de conservation, d'allègement de la pauvreté et de développement durable.

Le Secrétaire général, M. Willem Wijnstekers, exprime sa gratitude au Gouvernement et au peuple des Pays-Bas ainsi qu'au maire et au maire adjoint de La Haye qui accueillent cette session. Il souligne l'importance de la contribution de la CITES à la réduction de la pauvreté et à la réalisation de l'Objectif n° 1 du Millénaire pour le développement. Il souligne que la CITES doit évoluer et prendre en compte les questions liées aux moyens d'existence. Il encourage la mise en place de politiques nationales de promotion de la durabilité du commerce des espèces sauvages, en reconnaissant que la levée des restrictions au commerce peut se traduire par le rétablissement d'espèces précédemment menacées par le commerce, comme l'illustre le rétablissement exemplaire des populations de vigognes et de crocodiles du Nil. Il fait valoir que la CITES s'engage à présent dans des secteurs nouveaux du commerce, comme celui des espèces marines et des essences importantes au plan commercial; il souligne l'importance de la participation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et de l'Organisation internationale des bois tropicaux aux discussions en cours. Il constate avec inquiétude que bien que la CITES soit largement à même de contribuer à la réalisation des buts et objectifs mondiaux, son budget actuel est insuffisant pour atteindre les objectifs de la *Vision de la stratégie CITES pour 2008 à 2013*. Il souligne qu'il est nécessaire que les Parties prennent des engagements financiers supplémentaires importants pour financer l'ambitieux programme de travail de la Convention. Enfin, il déclare ouverte la Conférence des Parties.